

Classe de troisième

Histoire

LE MONDE DEPUIS 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements.

Le programme de 3^{ème} approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le thème introductif du programme présente les grandes mutations scientifiques et technologiques qui ont bouleversé la vie des hommes ; le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945, dans une dimension mondiale. La dernière partie du programme est centrée sur l'histoire politique de la France.

À ce stade de la scolarité, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain et maîtrisent les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension.

Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques plus variées et plus complexes qu'ils confrontent de manière régulière et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral.

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception du thème introductif.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Les adaptations apparaissent en gras et en italique.

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire du monde contemporain

Le thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une œuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.

Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.

EXEMPLES D'ŒUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des extraits d'œuvres littéraires de Maurice Genevoix, Erich Maria Remarque, Bertolt Brecht, Colette, Alexandre Soljenitsyne, Vassili Grossman, Primo Levi, Simone de Beauvoir...

Des œuvres d'Otto Dix, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Giacometti, Andy Warhol, Louise Bourgeois...

Des exemples d'œuvres produites dans le cadre des régimes totalitaires...

Des photos de Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, Gerda Taro...

Des édifices de Le Corbusier, Auguste Perret, Franck Lloyd Wright...

Des œuvres musicales de Ravel, Stravinsky, Darius Milhaud ; Arthur Honegger ; Benjamin Britten ; Chostakovitch, Gershwin, Duke Ellington ;

Des œuvres de variété de Charles Trenet, Georges Brassens, Elvis Presley ; les Beatles, Bob Dylan, Joan Baez...

Des œuvres de *designers*, des créations artistiques nouvelles...

Des extraits de films : Eisenstein, *Octobre*, *Alexandre Nevski*, Charlie Chaplin, *Les Temps Modernes*, Jean Renoir, *La Grande Illusion*, Fritz Lang, *M le Maudit*, *Metropolis*, Vittorio de Sica, *Le voleur de bicyclette*, Roberto Rossellini, *Rome, ville ouverte*...

CAPACITÉS

- **identifier** la nature de l'œuvre.
- **situer** l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique.
- **décrire** l'œuvre et en expliquer le sens.
- **distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art.

THÈME INTRODUCTIF
(environ 5% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir de l'exemple de la médecine pour faire apparaître l'accélération des transformations scientifiques et technologiques.

CAPACITÉS

Décrire l'évolution d'un aspect de la médecine et expliquer son impact sur les sociétés

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

I - GUERRES MONDIALES ET RÉGIMES TOTALITAIRES (1914-1945)
(environ 30% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)

CONNAISSANCES

- La Première Guerre mondiale bouleverse les États et les sociétés :
- elle est caractérisée par **une violence de masse**,

 - avec **la révolution russe**, elle engendre **une vague de révolutions en Europe**,

 - elle se conclut par des traités qui dessinent **une nouvelle carte de l'Europe source de tensions**.

DÉMARCHES

- Après la présentation succincte des trois grandes phases de la guerre on étudie **deux exemples de la violence de masse** :
- La guerre des tranchées
 - le génocide des Arméniens.
- On fait référence à l'implication des ÉFO dans la Première Guerre mondiale.**
- L'étude s'appuie sur **la présentation de personnages et d'événements significatifs**.
- L'étude s'organise autour de la nouvelle carte de l'Europe.**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La Première Guerre mondiale : 1914 -1918, la bataille de Verdun : 1916 ; l'armistice : 11 novembre 1918 ; Clemenceau
- **Le bombardement de Papeete : 22 septembre 1914**
- **Envoi de contingents de soldats polynésiens en métropole (les « Poilus tahitiens ») : 1916**
- La révolution russe : 1917 ; Lénine
- La carte de l'Europe au lendemain des traités

Décrire et expliquer la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse

Thème 2 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930

CONNAISSANCES

- Les **régimes totalitaires** sont fondés sur des projets de nature différente mais présentent des caractéristiques communes. Ils s'appuient sur l'adhésion d'une partie des populations. Ils mettent en œuvre des pratiques fondées sur la violence pour éliminer les oppositions et uniformiser leur société.
- **Staline** instaure une **économie étatisée** et un **contrôle de la population** par la propagande et la terreur de masse.

 - **Antisémitisme, raciste et nationaliste, le régime hitlérien** veut établir la domination du peuple allemand sur un large « espace vital ». **Il se caractérise par la suppression des libertés, l'omniprésence de la police et du parti unique, la terreur, une économie** orientée vers la guerre.

DÉMARCHES

L'étude met en relation les pratiques et l'idéologie de chaque régime (stalinien et nazi) dans un processus de fabrication d'une société totalitaire.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953
- La « grande terreur » stalinienne : 1937-1938
- Hitler au pouvoir : 1933-1945
- Les lois de Nuremberg : 1935

Raconter et expliquer

- La stalinisation de l'URSS
- La mise en place du pouvoir nazi

Caractériser chacun des régimes totalitaires étudiés

Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT (1939-1945)

CONNAISSANCES

La guerre est un **affrontement aux dimensions planétaires**.

C'est une **guerre d'anéantissement** aux enjeux idéologiques et nationaux.

C'est dans ce cadre que **le génocide** des Juifs et des Tziganes est perpétré en Europe.

DÉMARCHES

L'observation de **cartes** permet de montrer l'extension du conflit et d'établir **une brève chronologie**

L'étude part d'un **exemple au choix** (la bataille de Stalingrad ; la guerre du Pacifique) permettant d'étudier la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales des peuples en guerre.

On fait référence à l'implication des ÉFO dans la Seconde Guerre mondiale.

On insiste sur la guerre du Pacifique.

L'étude des différentes modalités de l'extermination s'appuie sur **des exemples** : l'action des *Einsatzgruppen*, un exemple de camp de la mort.

En fonction de la question du Concours National de la Résistance et de la Déportation, le traitement de **Vichy et la Résistance dans la Seconde Guerre mondiale** peut s'inscrire dans ce thème.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- **Le Bataillon du Pacifique à Bir Hakeim : 1942**
- La libération des camps d'extermination : 1945
- Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945
- Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945
- **Les ÉFO deviennent un TOM : 1946**

Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre

Décrire et expliquer le processus de l'extermination

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

II - UNE GÉOPOLITIQUE MONDIALE (DEPUIS 1945) (environ 30% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA GUERRE FROIDE

CONNAISSANCES

En 1945, la création de l'ONU répond à une aspiration au maintien de la paix.

Cependant, **les États-Unis et l'URSS s'affrontent durablement** en Europe et dans le monde.

La construction européenne répond à une volonté de paix en Europe Occidentale.

En 1989-1991, la guerre froide s'achève avec la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS.

DÉMARCHES

On présente les objectifs de l'ONU en liaison avec l'éducation civique.

L'étude de la guerre froide s'appuie **sur un exemple** : la situation de l'Allemagne et de Berlin.
La division du monde en blocs est présentée à partir d'une **carte**.

L'étude souligne l'ancrage à l'Ouest et l'adhésion aux valeurs démocratiques.

On évoque l'importance de la force nucléaire et le développement des expérimentations dans le Pacifique.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les traités de Rome : 1957
- Le Mur de Berlin : 1961 – 1989
- Carte des blocs au moment de la guerre froide
- **L'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique en Polynésie française : 1957 ; la première explosion nucléaire en Polynésie française : 1966 ; le dernier tir nucléaire en Polynésie française : janvier 1996.**

Raconter

- la crise de Berlin et **montrer** qu'elle est révélatrice de la situation de guerre froide
- une étape de la construction européenne dans le contexte international

Thème 2 - DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS

CONNAISSANCES

Dès le lendemain du conflit mondial, grandissent **des revendications** qui débouchent sur **les indépendances**.

DÉMARCHES

L'étude est conduite **à partir d'un exemple au choix** : l'Inde, l'Algérie, un pays d'Afrique subsaharienne.
Elle porte sur le processus de la décolonisation.
Les décolonisations sont replacées sur une carte.

On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant

- Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

Thème 3 – GÉOPOLITIQUE DU MONDE ACTUEL	
CONNAISSANCES Les principales lignes de force de la géopolitique mondiale.	DÉMARCHES L'étude s'appuie sur une carte géopolitique du monde actuel . Elle met en évidence : - la multipolarité : les États-Unis, superpuissance mondiale, l'émergence de nouvelles puissances, le caractère inédit de la construction européenne ; - la persistance d'un foyer de conflits au Moyen Orient. <i>On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.</i>
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants : - Le traité de Maastricht : 1992 - L'euro, monnaie européenne : 2002 Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

III - VIE POLITIQUE ET SOCIÉTÉ EN FRANCE (environ 35% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE

CONNAISSANCES

- Les années 1920 : la fin de l'Union sacrée et les forces politiques dans une France victorieuse.
- Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire.

DÉMARCHE

L'étude s'appuie sur l'exemple du Congrès de Tours.

L'étude s'appuie sur **des images** significatives et **quelques mesures emblématiques du Front populaire**.

On évoque ici la société coloniale des ÉFO et ses spécificités.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant

- Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire : 1936

Décrire

- L'impact de la révolution russe en France
- Les principaux aspects de la crise des années 1930
- Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent

Thème 2 - EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)

CONNAISSANCES

La défaite de 1940 entraîne le renversement de la IIIe République.

Le régime de Vichy, autoritaire et antisémite s'engage dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

En liaison avec **la France libre**, la **Résistance intérieure** lutte contre l'occupant et porte les valeurs de la République.

La Libération marque le retour à la République.

DÉMARCHES

Pétain et de Gaulle illustrent deux attitudes devant la défaite militaire. On présente les conditions de l'armistice et on explique le renversement de la République.

La politique du régime de Vichy et sa collaboration avec l'Allemagne nazie sont présentées en s'appuyant sur **quelques exemples de ses décisions et de ses actes**.

La Résistance est abordée à travers l'exemple d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis. Une mise en perspective permet d'expliquer la place de la France libre, ses liens avec la Résistance intérieure et le rôle qu'elle a joué dans son unification.
On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi les ÉFO.

L'étude du programme du CNR ou du préambule de la Constitution de 1946 met en évidence la volonté de refonder les valeurs républicaines en relation avec les grandes réformes de la Libération.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940
- **Le ralliement des ÉFO à la France libre : 2 septembre 1940**
- Régime de Vichy : 1940-1944
- Fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943
- Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945

Raconter la défaite et expliquer ses conséquences, l'armistice et la fin de la IIIe République.

Décrire

- Quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie
- Les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes)

Raconter :

- La vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.

Thème 3 - LA Ve RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DURÉE

CONNAISSANCES

La **présidence du général de Gaulle** marque une nouvelle conception de la République et de la démocratie.

L'exercice du pouvoir suscite des **contestations** :

-dans la rue : **crise de mai 1968**

-dans les urnes : **depuis 1981, les élections apportent l'alternance**

La **société française** a connu de profondes évolutions :

-l'**immigration** la transforme ;

-des **débats** la traversent

DÉMARCHES

On met en évidence **quelques grandes caractéristiques de cette présidence** : suprématie du pouvoir exécutif, volonté de réaffirmer la puissance française. (Les institutions sont étudiées dans le cadre de l'éducation civique)

L'étude s'appuie sur **quelques images** significatives.

On s'attachera à la **période 1981-1986** (la première alternance) et aux politiques menées.

L'étude met en évidence le rôle des migrations dans la croissance économique des Trente glorieuses et les enjeux actuels.

On étudie, en s'appuyant sur **un exemple au choix d'évolution de la société**, les **réponses législatives** apportées par la République à ces mutations et les **débats** qu'elles engendrent.

On abordera l'évolution statutaire de la Polynésie française dans cette période.

On abordera l'évolution de la société polynésienne dans cette période.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- **Le ÉFO deviennent la Polynésie française : 1957**
- Les années de Gaulle : 1958-1969
- Les années Mitterrand : 1981-1995
- **Le statut d'autonomie interne : 29 juin 1984**
- Les années Chirac : 1995-2007

Caractériser

Les grands choix politiques du Général de Gaulle
L'alternance sous la Ve République
L'évolution de l'immigration en France depuis 1945

Décrire et expliquer

- Un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la Ve République

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître et savoir utiliser les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Polynésie française figurent en gras et en italique.

Dates	Repères
III ^e millénaire av. J.-C.	Les premières civilisations
VIII ^e siècle av. J.-C.	Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible
V ^e siècle av. J.-C.	Périclès
300-200 av. JC	<i>Migrations polynésiennes à partir des Tonga, Samoa vers les îles de la Société et les Marquises</i>
52 av. J.-C.	<i>Jules César et Vercingétorix, Alésia</i>
I ^{er} siècle	Début du christianisme
I ^{er} et II ^e siècles	« Paix romaine »
622	l'Hégire
800	<i>Le couronnement de Charlemagne</i>
X ^e -XII ^e siècles	L'âge des églises romanes
1096-1099	Première croisade
XII ^e -XV ^e siècles	L'âge des églises gothiques
1492	<i>Premier voyage de Christophe Colomb</i>
XIV^e/XV^e siècles	<i>Nouvelle-Zélande, dernière terre peuplée par les Polynésiens</i>
XV ^e -XVI ^e siècles	La Renaissance
1598	<i>L'édit de Nantes</i>
Fin du XVI^e siècle	<i>Passage des Espagnols aux Marquises</i>
1661-1715	<i>Louis XIV, Versailles</i>
Milieu du XVIII ^e siècle	L'Encyclopédie
1767	<i>Découverte de Tahiti par Wallis</i>
1768	<i>Voyage de Bougainville à Tahiti</i>
1769	<i>Cook à Tahiti</i>
1789-1799	La Révolution française : 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; septembre 1792 : Proclamation de la République.
5 mars 1797	<i>Arrivée de la London Missionary Society à Tahiti</i>
1799-1815	Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon 1 ^{er} empereur des Français
1815	Le congrès de Vienne
1815	<i>Bataille de Fei Pi</i>
1815-1848	Monarchie constitutionnelle en France
1819	<i>Code Pomare</i>
1842	<i>Protectorat français sur Tahiti</i>
1844-1846	<i>Guerre franco-tahitienne</i>
1848-1852	La Seconde République, 1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage
1852-1870	Le Second Empire (Napoléon III)
1870-1940	La Troisième République
1880	<i>Annexion du royaume Pomare</i>
1882	<i>Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire</i>
1894-1906	Affaire Dreyfus
1905	<i>Loi de séparation des Églises et de l'État</i>

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

<i>Dates</i>	<i>Repères</i>
1914-1918	La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre
22 septembre 1914	Bombardement de Papeete
1916	Envoi de contingents de soldats polynésiens en métropole (les « Poilus tahitiens »)
1917	La révolution russe
1924-1953	Staline au pouvoir
1933-1945	Hitler au pouvoir
1936	Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire
1939-1945	La Seconde Guerre mondiale, 8 mai 1945 : fin de la Seconde guerre mondiale en Europe ; Août 1945 : Hiroshima et Nagasaki
<i>18 juin 1940</i>	<i>Appel du général de Gaulle</i>
2 septembre 1940	Ralliement des ÉFO à la France libre
1940-1944	Le Régime de Vichy
1942	Bataillon du Pacifique à Bir Hakeim
1944-1945	Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, Sécurité sociale
1946	Les ÉFO deviennent un T.O.M.
1961-1989	Le Mur de Berlin
1947-1962	Principale phase de la décolonisation
1957	Les traités de Rome
1957	Les ÉFO deviennent la Polynésie française
1958-1969	Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la Ve République
1963	Installation du C.E.P. en Polynésie française
1966	Première explosion nucléaire en Polynésie française
1981-1995	Les années Mitterrand
29 juin 1984	Statut d'autonomie interne
1992	Le traité de Maastricht
1995-2007	Les années Chirac
Janvier 1996	Dernier tir nucléaire en Polynésie française
2002	L'euro monnaie européenne

Classe de troisième

Géographie

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

À l'école primaire, les principales caractéristiques de la géographie de la France ont été abordées dans le contexte européen et mondial.

La classe de troisième est consacrée à l'étude de la France et de l'Union européenne. Le programme propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants qui débouche sur une première approche du territoire national. La France est ensuite envisagée comme un espace de production, ouvert sur l'Europe et le monde. La troisième partie est consacrée à l'étude du rôle mondial de la France et de l'UE.

Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ainsi que le contexte européen et mondial dans lequel ce pays est placé.

Les études de cas leur permettent d'identifier les stratégies des acteurs, de repérer les éléments structurant les territoires et de comprendre les enjeux qui s'y rattachent.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception de la partie I du programme.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

I - HABITER LA FRANCE

(environ 30% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE

CONNAISSANCES

Les aires urbaines

La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants. Ces transformations affectent les espaces ruraux.

Le territoire national et sa population

La répartition de la population, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques sont étudiées en lien avec les caractéristiques du territoire national (métropolitain et ultramarin), ses ressources et ses contraintes.

DÉMARCHES

Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.

Cette étude débouche sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national.

L'étude s'appuie sur la réalisation d'un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques, y compris migratoires, sur le territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes
- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités
- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

Thème 2 - LA RÉGION

CONNAISSANCES

La Région où est situé l'établissement

L'organisation du territoire régional structure l'étude et permet d'identifier les acteurs et les spécificités de la Région.

Pour les élèves dont le collège se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire. On étudie donc la Polynésie française.

DÉMARCHES

L'étude de la région s'appuie sur un **croquis** de l'organisation du territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer

- les repères spatiaux de la Région étudiée
- les régions françaises

Identifier les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation

Réaliser

- un croquis de l'organisation du territoire régional

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (environ 40% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS

CONNAISSANCES

Les espaces productifs industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques

DÉMARCHES

Trois études de cas à l'échelle locale :

- Un espace de production à dominante industrielle ou énergétique.
- Un espace de production à dominante agricole.
- Un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires.

On évoquera ici un exemple d'espace touristique ou de loisirs pris en Polynésie française.

Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.

CAPACITÉS

Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas

Décrire et expliquer :

- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique
- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale

Identifier des activités et des acteurs économiques

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

CONNAISSANCES

Les contrastes territoriaux.

- La production de la richesse se concentre dans certains espaces du territoire national, en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Ce sont les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux.

- L'intégration du territoire national dans l'espace européen et mondial par les réseaux de transports renforce ces espaces.

DÉMARCHES

Une étude de cas : l'agglomération parisienne.

Cette étude débouche sur la mise en perspective de l'organisation du territoire par les réseaux et les pôles, les grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale, et le rôle des acteurs publics et privés.

On s'appuie sur une carte du réseau de la grande vitesse en France et en Europe

Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises
- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Classe de troisième

Polynésie française

III – LE RÔLE MONDIAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE (environ 30% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1- L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

CONNAISSANCES

-Un territoire en construction

-Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne

Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.

DÉMARCHES

- La dynamique d'élargissement et les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...) et sur un exemple de candidature d'adhésion.

L'étude s'appuie sur la lecture d'un petit nombre de cartes qui permettent d'identifier les principaux contrastes spatiaux.

CAPACITÉS

Localiser et situer

- Les États de l'Union européenne et leurs capitales
- Les villes où siègent les institutions de l'UE
- Les pays de la zone euro, de l'espace Schengen
- Les principales métropoles européennes
- La mégalozone européenne

Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen

Thème 2 – LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE : INFLUENCE MONDIALE, PUISSANCE INCOMPLÈTE

CONNAISSANCES

-La France dans le monde

Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.

- Réalités et limites de la puissance de l'Union européenne

À l'échelle du monde, l'Union européenne apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

DÉMARCHES

Le thème est introduit par **une étude de cas** : un département et région d'outre mer (DROM)

La France ultramarine, la francophonie et la présence des Français à l'étranger sont abordées essentiellement à partir de cartes.

La puissance européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...) et des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- le territoire français ultramarin sur un planisphère
- les principaux espaces de la francophonie
- l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance

Classe de troisième

Polynésie française

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Polynésie française figurent en gras et en italique.

- *Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief* (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) *et les principales zones climatiques de la planète* ;
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète* ; les cinq États les plus peuplés du monde ;
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégapoles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- ***l'Océanie et la Polynésie française*** ;
- ***les cinq archipels de la Polynésie française (îles de la Société, Tuamotu, Marquises, Australes, Gambier)*** ;
- ***Sydney, Auckland*** ;
- ***la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna*** ;
- ***le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji*** ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national* ;
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*) ;
- *les Régions françaises* ;
- *les États de l'Union européenne et leurs capitales* ;
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

Classe de troisième

Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

Principes généraux

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ; d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Finalités

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Valeurs

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

Savoirs

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Le droit et la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

L'engagement

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les objectifs de formation sont donc, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation		
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.		
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.		
3. Se sentir membre d'une collectivité.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains).	- Connaissance et reconnaissance de sentiments. - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux.	- Réflexions sur les différentes formes de racismes et de discriminations : partir d'une délibération du Défenseur des droits, d'un récit fictionnel ou de la vie quotidienne, de jeux de rôles, d'une recherche documentaire, d'œuvres artistiques, ou de la pratique de l'éducation physique et sportive.
2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.	- Connaissance de soi et respect de l'autre, en lien avec l'éducation affective et sexuelle. - L'identité personnelle ; l'identité légale. - La question des addictions.	- La médiation scolaire : à partir d'une situation de tension dans une classe, travail mené par le professeur et le CPE avec le groupe d'élèves concernés, puis réflexion commune avec la classe (heure de vie de classe), puis travail écrit ou oral des élèves.
3/a - Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.	- Expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté. - La francophonie. - Sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité.	- Étude d'une action en faveur de la solidarité sociale ou du développement durable.
3/b - Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	- Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de troisième

Polynésie française

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les grands principes de la justice (droit à un procès équitable, droit à la défense) et leur lien avec le règlement intérieur et la vie de l'établissement.	- Le rôle de la justice : principes et fonctionnement. - Le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative.	- Du duel au procès, à partir d'exemples historiques ou littéraires.
1/b- Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française.	- La loi et la démocratie représentative. Leur lien avec la Constitution et les traités internationaux.	- L'usage d'Internet dans la vie sociale et politique. - Sensibilisation aux risques d'emprise mentale.
2/a - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.	- Les différentes déclarations des Droits de l'homme. - Le statut juridique de l'enfant.	- Élaboration d'un projet de règlement intérieur ou d'une modification de celui-ci. - Évolution de la perception de la place de l'enfant dans l'histoire. - La question du dopage à partir de plusieurs entrées relevant de la physiologie, de l'analyse des pratiques sociales et de la question du droit. - Participation à des audiences au tribunal.

Classe de troisième

Polynésie française

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.	- Les différentes dimensions de l'égalité. - Les différentes formes de discrimination (raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes...).	- Étude de l'influence des sondages d'opinion dans le débat public.
1/b - Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).	- Les principes de la laïcité.	- La question des médias : dans le cadre de la Semaine de la presse, mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique, sur les enjeux de la liberté de la presse.
2/a - Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.	- Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques (ex. : les institutions de la Ve République).	- Travail sur la Charte de la laïcité.
2/b - Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.	- Les libertés fondamentales (libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse) et les droits fondamentaux de la personne. - Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits.	- Égalité et non-discrimination : la perspective temporelle et spatiale, la dimension biologique de la diversité humaine, sa dimension culturelle, l'expression littéraire de l'inégalité et de l'injustice, le rôle du droit, l'éducation au respect de la règle. - Exercice du débat contradictoire.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de troisième
Polynésie française

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité.	- Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs. - La sécurité des personnes et des biens : organisations et problèmes.	- Semaine citoyenne à l'occasion de l'élection des élèves délégués : procédure des candidatures, rédaction des professions de foi, règles du vote.
2/a - Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.	- L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs des citoyens, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde...).	- Instances participatives associant les représentants des élèves.
2/b Connaître les principaux droits sociaux.	- L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes.	- Les citoyens face aux risques naturels : à partir d'exemples de séismes, mener un travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives.
2/c - Comprendre la relation entre l'engagement des citoyens dans la cité et l'engagement des élèves dans l'établissement.	- Le rôle de l'opinion dans le débat démocratique. - L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement.	- À l'occasion du recensement des élèves âgés de 15 ans, faire comprendre le sens de cette opération, son lien avec la JDC et le rôle des citoyens dans la Défense nationale.
2/d - Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	- La Journée défense et citoyenneté. - Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.	- Étude d'une action militaire dans le cadre de l'Onu. - Création et animation de club ou d'association dans l'établissement, participation au foyer socio-éducatif et à l'association sportive.